Communiqué de presse

Tournai, le 01 février 2018

PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE TOURNAI OUEST III

L'APIC et IDETA trouvent un accord équilibré pour la mise en œuvre de Tournai Ouest III

Tournai, le 1er février 2018 - L'APIC et IDETA et ont trouvé un terrain d'entente concernant les projets d'infrastructures économiques prévus à l'ouest de Tournai par l'Agence de Développement Territorial, mettant ainsi un terme à près de 17 années de discorde. Les deux parties se sont entendues sur les termes d'un accord équilibré qui reprend les points de convergence, mais qui tient compte aussi des concessions mutuelles faites par les deux parties concernant la mise en œuvre par IDETA du parc d'activités économiques de Tournai Ouest III.

La convention signée prévoit qu'IDETA et l'APIC mettent fin à toutes les actions judiciaires, procédures en appel et recours concernant la zone d'activité économique Tournai Ouest III, son expropriation, l'existence des huit éoliennes déjà en place sur le territoire de Blandain, et les permis obtenus concernant le rond-point au carrefour N7-A8 et la route d'accès vers Tournai Ouest III au départ de ce rond-point.

Dans la même logique, l'APIC s'engage à s'abstenir de toute contestation future des projets d'IDETA sur le parc de Tournai Ouest III pour des motifs de pure forme et sous réserve que ces projets soient bien conformes à la destination de la zone prévue au plan de secteur. Les conditions sont donc réunies pour la mise en œuvre de la zone d'activité économique Tournai Ouest III en 2018 et selon les permis déjà obtenus.

De son côté, IDETA garantit qu'il n'y aura pas d'extension au périmètre actuel prévu de Tournai Ouest III et abandonne l'avant-projet frontalier de Tournai Ouest IV à Lamain. Un engagement de l'Agence qui est en ligne avec la décision du Collège de la Ville de Tournai.

IDETA veillera à assurer une bonne intégration du futur parc d'activités dans les villages environnants, et en particulier à prévenir les risques d'inondation. Un Comité d'accompagnement Tournai Ouest rassemblant des représentants d'IDETA, de la Ville de Tournai, de l'APIC et du Comité pour un Zoning Propre est constitué pour faciliter l'échange d'informations et garantir une mise en œuvre harmonieuse de la zone d'activités.

L'accord global prévoit également que les indemnités d'expropriation des propriétaires et exploitants seront revues selon un barème actualisé et que les frais engagés dans les différentes procédures seront pris en charge par IDETA.

Pour rappel, le futur parc d'activités de 110 hectares de Tournai Ouest III est un projet important pour l'avenir économique de la Wallonie picarde puisqu'il permettra de prendre le relais des parcs de Tournai Ouest I et II qui sont saturés, et de répondre aux nombreuses demandes concrètes d'entreprises souhaitant investir dans la région. Situé au nord-ouest de l'échangeur de Marquain, le futur parc d'activités sera accessible par une voirie directe et un nouveau rond-point à la sortie de l'autoroute A17/E42 afin de désengorger les accès actuels et faciliter la mobilité au sein du pôle.

.../...

Contacts Presse

APIC (Association Pour l'Intégrité des Campagnes de Blandain, Hertain, Lamain, Marquain)

Xavier DELBECQ
Rue de la Grande Barre, 1
7522 LAMAIN
E | info@apic-tournai.be
M | +32 470 95 01 38

IDETA - Agence de Développement Territorial

Anne-Marie GOEMAERE
Chargée de Communication
E | goemaere@ideta.be
T | +32 69 55 35 21
M | +32 479 81 72 39

APIC a.s.b.l. Tournai

IDETA AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Un cheminement cyclo-piéton permettra aux cyclistes de rejoindre le parc depuis le centre-ville. Des plantations de zones-tampons assureront la transition entre le parc d'activités et les zones d'habitat du village de Blandain et offriront une meilleure intégration paysagère. Des dispositifs de gestion des eaux réduiront l'impact de l'urbanisation sur le réseau hydrographique de la zone. IDETA a prévu d'entamer la première phase de mise en œuvre de la zone d'activités dès le mois de mars de cette année et d'aménager près de 54 ha de terrains industriels commercialisables, adaptés aux besoins des entreprises.

Après une longue bataille juridique, l'APIC et IDETA se félicitent d'avoir trouvé un accord équilibré permettant à la fois de fournir des parcelles industrielles à des investisseurs dans un délai très court et d'aménager un parc d'activités économiques dans un souci permanent de préservation de l'environnement rural.

Contacts Presse

APIC (Association Pour l'Intégrité des Campagnes de Blandain, Hertain, Lamain, Marquain)

Xavier DELBECQ
Rue de la Grande Barre, 1
7522 LAMAIN

E | info@apic-tournai.be
M | +32 470 95 01 38

IDETA - Agence de Développement Territorial

Anne-Marie GOEMAERE
Chargée de Communication

E | goemaere@ideta.be
T | +32 69 55 35 21
M | +32 479 81 72 39

APIC a.s.b.l. Tournai

IDETA AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL